https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4173

Du 09 au 31 Mai votez pour élire les responsables du SNES

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -

Date de mise en ligne : jeudi 17 mai 2012

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Du 9 au 31 mai 2012, chaque syndiqué(e) sera appelé(e) à voter pour élire les équipes qui seront en charge du syndicat dans les deux années à venir

Bulletin de vote :

https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg
Bulletin de vote
4 votes à émettre :
– CA Nationale
– Secrétaire de catégorie
– CA Académique
– Bureau Départemental

En savoir plus :

Au SNES tous les niveaux de responsabilité sont directement élus par les adhérents :

Niveau national :
– Commission Administrative Nationale : C'est la commission qui nomme le secrétariat et le bureau national.
– Secrétaire de catégorie : Chaque catégorie dispose d'un secrétaire national qui porte les problèmatiques spécifiques de chaque catégorie.
Listes et Motions Nationales, consultez l'encart de l'US en ligne ici.

Niveau académique :
Commission Académique Académique : C'est la commission qui nomme le secrétariat et le bureau académique.
Listes et Motions Académiques :
Unité et Action, et Hors Tendances :

https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg
Liste et motion U&A et Hors Tendances

Unité, Revendications, Indépendance Syndicale :

https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg
Liste et motion URIS

Niveau départemental :
Bureau départemental ; C'est en son sein qu'est désigné le secrétairiat départemental.
Liste et motion départementales :

https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg
Liste d'Union pour la défense du service public
https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg
Profession de foi

Copyright © SNES Dijon